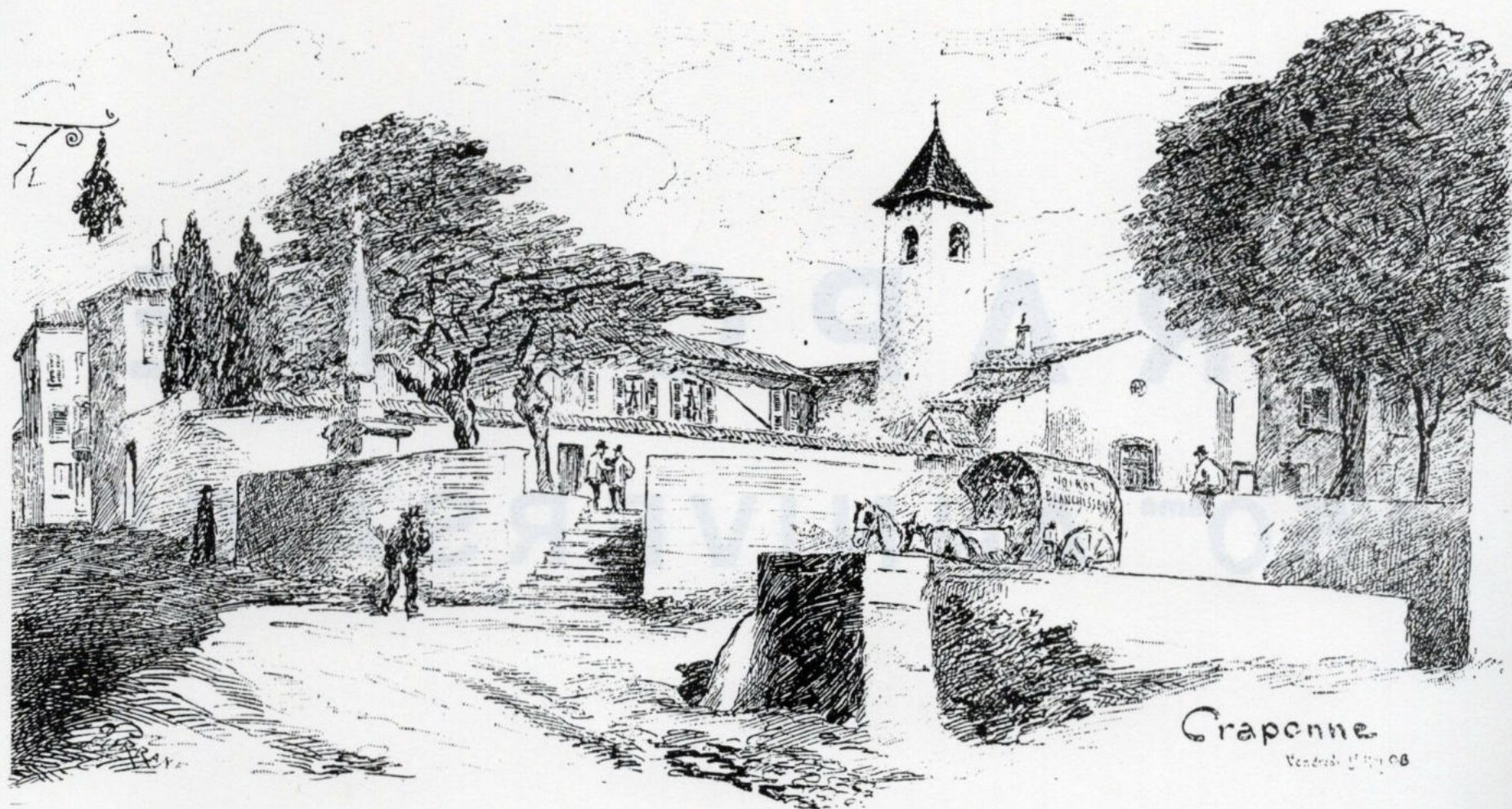


CRAPONNE



150^{eme} ANNIVERSAIRE

CRAPONNE
150^{ème} ANNIVERSAIRE





programme des manifestations du 150ème anniversaire

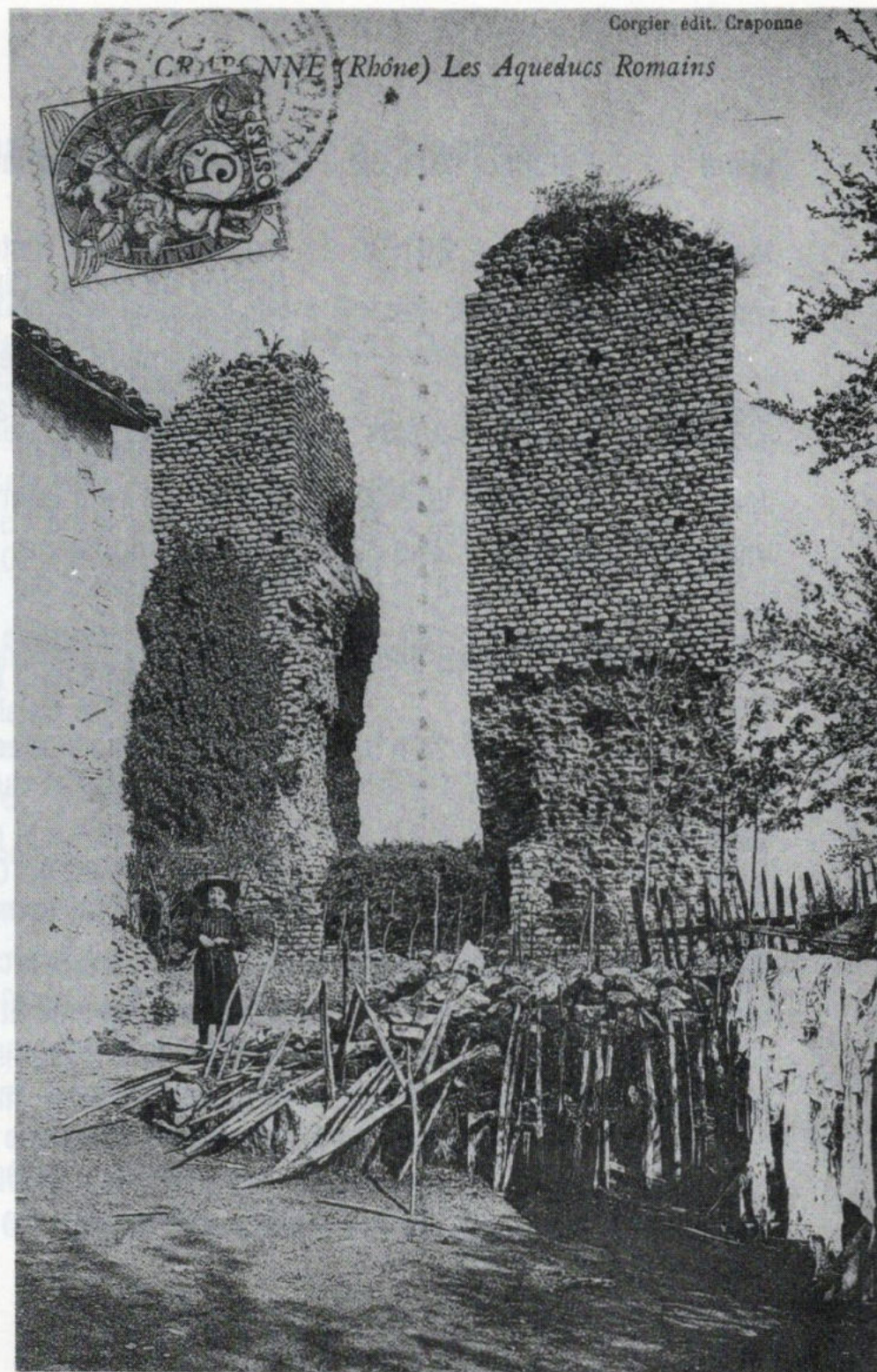
- Dimanche 16 Février 11 h 00 : Cérémonie de passation des pouvoirs entre Grézieu la Varenne et Craponne sous la présidence de Monsieur Francisque COLLOMB.
Apéritif - Buffet - salle G. Rébuffat.
- Samedi 8 Mars 20 h 30 : Opérette ''Les Cloches de Corneville '' de R. Planquette - salle G. Rébuffat
- Samedi 15 Mars 15 h 00 : 1er semi-marathon Craponne - Grézieu la Varenne - Craponne
20 h 30 : Concert d'Orgue avec l'orchestre du Conservatoire de Lyon,
direction Yves CAYROL, organiste Vincent COIFFET - Eglise St Fortunat
- Samedi 15 et 22 Mars
Dimanche 16 et 23 Mars : Exposition sur ''l'Histoire et les Fêtes de Craponne par le Groupe de recherches (G.R.H.C.) - salle des expositions
- Samedi 15 Mars 12 h 00 : Vernissage de l'exposition
- Dimanche 27 Avril 10 h 00 : Fête des Classes en 6 - Défilé
- Lundi 19 Mai Grande Foire de Craponne
- Samedi 24 Mai 16 h 00 : Fête des Mères - Remise de Médailles - salle G. Rébuffat
- Vendredi 30 Mai 20 h 30 : Spectacle musical ''Métiers d'avant - Fête d'antan'' présenté par les écoles Maternelle et Primaire du Centre - Gymnase
- Dimanche 1er Juin 10 h 00 : Messe solennelle célébrée par Monseigneur Maurice DELORME, Evêque auxiliaire de Lyon, avec la participation de la chorale ''Le Diapason''.
12 h 00 : Apéritif-concert avec orchestre tzigane - salle G. Rébuffat
15 h 00 : Spectacle de Montgolfière - Baptême de l'air en captif
Descente en rappel sur descendeur SPELEO de 200 m. sur ballon captif

Lundi	2 Juin	20 h 30 :	Gala des Arts Martiaux - Gymnase Tournoi de Bridge - Centre Médico-Social
Mardi	3 Juin	20 h 30 :	Diaporama sur l'Histoire de Craponne - Gymnase Groupe de chants Club du 3è âge de Craponne Spectacle Musical ''Métiers d'avant - Fête d'antan'' avec orgue de Barbarie Ecole Primaire du Centre
Mercredi	4 Juin		Journée pour les enfants avec Jeux sans frontière - Contes - Lâcher de ballons Spectacle de magie - salle G. Rébuffat et stade Berthaud
Jeudi	5 Juin	20 h 30 :	Danses en tous genres : ''Le Cirque'', musique de Prokofiew - Gymnase
Vendredi	6 Juin	20 h 30 :	Concours de belote - Résidence St Exupéry
		21 h 00 :	Soirée dansante par ''Le Nautilus'' - salle G. Rébuffat
Samedi	7 Juin	15 h 00 :	Tournoi de pétanque Matches de football (Féminines 1ère division nationale) F.C.L. / St Clair-Caluire Villefranche (3è division) / St Etienne - stade Neveu
		21 h 00 :	Diner-Spectacle avec l'orchestre André-Yvon NAVEL - les ballets HA et la Société des Gilles du Comté de Hainaut - salle G. Rébuffat
Dimanche	8 Juin		Corso Fleuri avec la participation de la Société des Gilles du Comté de Hainaut la clique ''l'Arc en Ciel'', le groupe folklorique ''Gergovia'' Apéritif - Buffet campagnard - Feu d'artifice.
Du Lundi 2 au Samedi 7 Juin			Animation Commerciale - Concours de vitrines
Dimanche	15 Juin		Visite auto-guidée et commentée de Craponne terminée par une exposition au Collège Jean Rostand.
Vendredi	20 Juin		Présentation d'un film vidéo sur la séparation des communes de Grézieu la Varenne - Craponne - Représentation théâtrale à partir d'anecdotes craponnoises - collège Jean Rostand.
Samedi 13 - Dimanche 14	Septembre		1er FORUM DES ASSOCIATIONS - salle G. Rébuffat

HISTORIQUE

CRAPONNE, village plus que millénaire puisqu'il possède sur son territoire "Les Tourillons" vestiges de l'aqueduc amenant l'eau d'Yzeron au plateau de Trion ! Cet aqueduc aurait été construit au temps d'Auguste entre 8 et 14 après Jésus Christ alors que la colonie de Plancus prenait de plus en plus d'importance et que Lugdunum était devenue non seulement la capitale politique et religieuse des 3 Gaules mais un centre commercial florissant.

La construction de l'aqueduc est-elle à l'origine du mot Craponne ou Craponica, dérivé du mot grec "Krappos" signifiant fort et ferme ? Un soldat grec de l'armée romaine a peut être donné ce nom à cet important ouvrage qui, à l'origine, avait 11 piles; il ne reste maintenant que la pile du milieu (13m x 4,27m) supportant le réservoir et une pile du rempart de l'Ouest.



De cette période jusqu'en 913, Craponne est oublié par l'histoire. Et c'est en 913, qu'on trouve une charte disant que l'église de Grézieu fut bâtie par Guillaume comte de Lyon et érigée en paroisse par l'archevêque Anstérius qui y annexa 3 autres villages nommés CRAPONNAM, Planitias et Juliacum. Cette église fut alors donnée par testament, aux églises de St Irénée et de St Just.

En 970, un acte cartulaire de Savigny nous apprend que Hugues, archevêque de Lyon, cède l'église et le territoire de Craponne à Gausmard, abbé de Savigny, mais Craponne n'est pas encore une paroisse indépendante.

Le lieu-dit Craponne, après avoir été pris en charge par l'abbaye de Savigny, passe aux mains de l'église de Lyon St Just et St Irénée dès 1173, car les comtes du Forez lui cèdent tout ce qu'ils possèdent entre la Loire et le Rhône. Bien sûr des terres de Craponne ont été vendues ou cédées à d'autres. Ainsi dans un acte cartulaire de 1221, il est dit : "Renaud de Forez, archevêque de Lyon a reçu les dépositions des témoins attestant les droits du chapitre de St Just sur des terres de Francheville et Craponne qu'il avait acquises de Jocerand de lavieu contre les prétentions de Briard de lavieu, fils de ce dernier". De même en 1253, certaines terres de Craponne passent à Arnaud de Rochefort d'Yzeron.

Jusqu'à la fin du 15^e siècle, le hameau de Craponne reste dans l'ombre. C'est le temps de la peste noire, de la guerre de 100 ans et de diverses épidémies. Les textes parlant de CRAPONNE n'existent plus.

HISTORIQUE

Cependant dès 1491, les habitants de Craponne montrent un certain esprit de groupe et une véritable volonté de s'affirmer. On possède en effet, une transaction entre les obéanciers du chapitre de l'église collégiale de St Just de Lyon et les manants et habitants de Craponne, paroisse de Grézieu la Varenne par laquelle l'église de St Just impose la dîme aux Craponnois, dîme que ces derniers ne payaient pas car, disaient-ils, ils en avaient la remise par droit d'usage.

Cette transaction de 1491, nous apprend aussi que "dans le lieu de Craponne il y a une chapelle fondée sous le vocable de St Cyr et St Fortunat".

En 1640, les habitants de Craponne demandent déjà que leur chapelle "fut cure" et en réclament "l'érection". Hélas pour eux, les seigneurs de St Just posent des conditions telles (payer l'entretien d'un vicaire) que cela revient à un refus. Quelques années plus tard (1659), on défendra même de dire la Sainte messe dans la chapelle de Craponne sans le consentement du curé de Grézieu mais on la dira malgré l'interdiction puisque la même défense est réitérée en 1669 et 1683.

Il faudra donc attendre 1775 pour que l'église de Craponne soit érigée en chapelle vicariale dépendant toujours de la paroisse de Grézieu. Les habitants de Craponne purent se regrouper légalement, le dimanche en l'église de Craponne.

En 1792 la révolution chasse le vicaire constitutionnel Monsieur BRUNET (fusillé d'ailleurs à Lyon en 1794). A partir de l'an VIII (1799) un autre vicaire fut nommé et resta à Craponne jusqu'aux environs de 1808. Sans vicaire, après cette date,

les habitants commencèrent à réclamer en 1816 non seulement l'indépendance religieuse mais encore l'indépendance territoriale.

Enfin, une ordonnance royale de Charles X en date du 13 février 1828 crée la paroisse de Craponne. Il restait alors pour Craponne d'acquérir son indépendance territoriale et c'est là que commence le psychodrame de la séparation de Craponne d'avec Grézieu. Le 11 mai de l'année 1832, après la révolte des canuts Lyonnais qui avait vu les troupes de la Convention du 49ème régiment de ligne du colonel MAGNAN et du 56ème loger à Grézieu et à Craponne, les habitants de Craponne adressent au préfet une pétition qui rappelait celle de 1831, pétition réitérée le 15 septembre 1832 au ministre de l'Intérieur de Louis Philippe, demandant la séparation avec une dizaine de raisons à l'appui :

- 1) *La distance entre Craponne et le bourg de Grézieu où il y a la municipalité et l'état civil est trop grande (plus d'une lieue);*
- 2) *La population de Craponne atteint 850 personnes et Craponne possède 12 manufactures;*
- 3) *On a divisé la commune pour le spirituel dès 1817 et en 1827 un desservant est nommé. CRAPONNE a donc déjà son indépendance religieuse;*
- 4) *Le Maire de Grézieu porte peu de sympathie aux habitants de Craponne;*
- 5) *Les citoyens de Craponne et Grézieu ne s'entendent guère. Ils forment 2 peuples différents de mœurs et de langage. Il faut donc un DIVORCE;*

- 6) *Les habitants de Craponne réparent seuls, l'église et le presbytère alors qu'ils contribuent aux frais de l'église de Grézieu;*
- 7) *Les manufactures qui existent sur le territoire doivent être surveillées;*
- 8) *Le Préfet, le Conseil Général et les Maires et curés des environs ne s'opposent pas à cette séparation;*
- 9) *Enfin, la séparation cadastrale existe depuis 1824.*

Ainsi, 53 familles de Craponne signent cette pétition.

En mai 1832, le Préfet exige donc une réunion du Conseil Municipal de Grézieu pour discuter de la pétition de séparation et l'envoi des délibérations du conseil. Cette réunion eut donc lieu le 23 juin 1832, et le Conseil s'opposa à la séparation par 7 voix (Grézieu) contre 5 voix (Conseillers habitant Craponne).

Mais le Préfet ne reçoit pas le rapport du Maire de Grézieu et le réclame le 10 septembre. Enfin, le 14 décembre, il reçoit cette réponse qui ne contenait pas la pétition des habitants de Craponne mais seulement le mémoire de Grézieu contre la séparation et une lettre de protestation. Pendant ce temps les habitants de Craponne ne restent pas inactifs; ils font faire entre autres le plan géométrique du territoire des 2 sections (d'après l'enquête de 1773) puis un recensement des maisons d'habitations et de la population. Avec toutes ces pièces, le Préfet fait faire une enquête qui est finalement présentée le 6 janvier **1833** au Conseil d'arrondissement de Lyon par M. CURRET.

Ce rapport d'enquête est très favorable aux habitants de Craponne. Toutes les raisons de la séparation s'avèrent justifiées et il semble bien que le préfet ait pris alors sa décision. Ainsi :

- le 30 mars 1833, il demande au Maire de Grézieu de vérifier les recensements et de les rectifier;
- le 10 mai, il réclame une 2ème fois;
- le 6 juin, il réclame une 3ème fois en menaçant le Maire de Grézieu de lui faire payer les frais.

La machine administrative se met en route.

Le 27 décembre 1833, le Préfet ordonne une enquête sur la ligne de démarcation, enquête qui sera dirigée par M. MONMARTIN, Conseiller de Préfecture.

Ce dernier arrive à Grézieu, le 14 janvier 1834 à 9 heures.

L'enquête va durer jusqu'au 21 janvier et servira de base aux protestations du maire de Grézieu, M. RAPPET, qui réfute tous les arguments des habitants de Craponne. Le Maire de Grézieu écrira même une lettre au Roi Louis Philippe se reposant sur "la sagesse des institutions, l'amour et la sollicitude du Roi en espérant qu'il repoussera toute demande de séparation".

En 1835, aucun document ne nous est connu et enfin le **15 février 1836**, une ordonnance de Louis Philippe distrait la section de Craponne de la commune de Grézieu la Varenne.

Louis-Philippe, Roi des Français,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur le Rapport de notre Ministre Secrétaire d'Etat au
Département de l'Intérieur,

Le Comité ^{de l'Intérieur} de notre Conseil d'Etat entendu;
Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

Art. 8.

La section de Craponne est distraite de la Commune de
Grézieux-la-Harenne, arrond. de Lyon, Dép. du Rhône et érigée
en commune particulière.

Art. 9.

La limite entre les Communes de Craponne et de Grézieux-
la-Harenne, est fixée dans la direction indiquée au plan
ci-joint par la ligne jaune EFGHIKLM.

Art. 26.

Les dispositions qui précèdent auront lieu sans préjudice des
droits d'usages ou autres qui seraient réciproquement acquis

Art: 27.

Nos Ministres Secrétaires d'Etat aux Départemens de
l'Intérieur et des finances, sont chargés, chacun en ce qui le
concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné au Palais des Tuileries, le 15 février mil huit
cent trente six.

Signé: Louis-Philippe.

Par le Roi:

Le Ministre Secrétaire d'Etat au Département de l'Intérieur,

Signé: H. Chiers.

Pour Extrait Conforme:

Le Maître des Requêtes Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur,

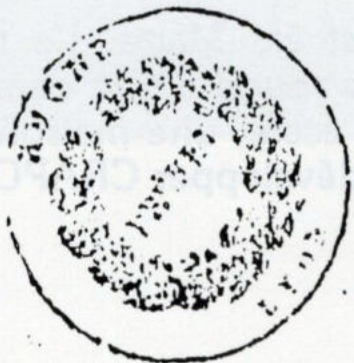
Signé: Edmond Blanc.

Pour Expédition Conforme à l'usage de l'Administration,

Le Secrétaire Général de la Préfecture du Rhône,

A. Merand

ordonnance de Roi 15 fév 1836



Le 24 mai 1836, M. BONJOUR, Conseiller Municipal de Grézieu et habitant Craponne est chargé avec le maire de Grézieu, de recenser la population de Craponne. Ce même jour, le Préfet transmet l'arrêté d'exécution de séparation des 2 communes.

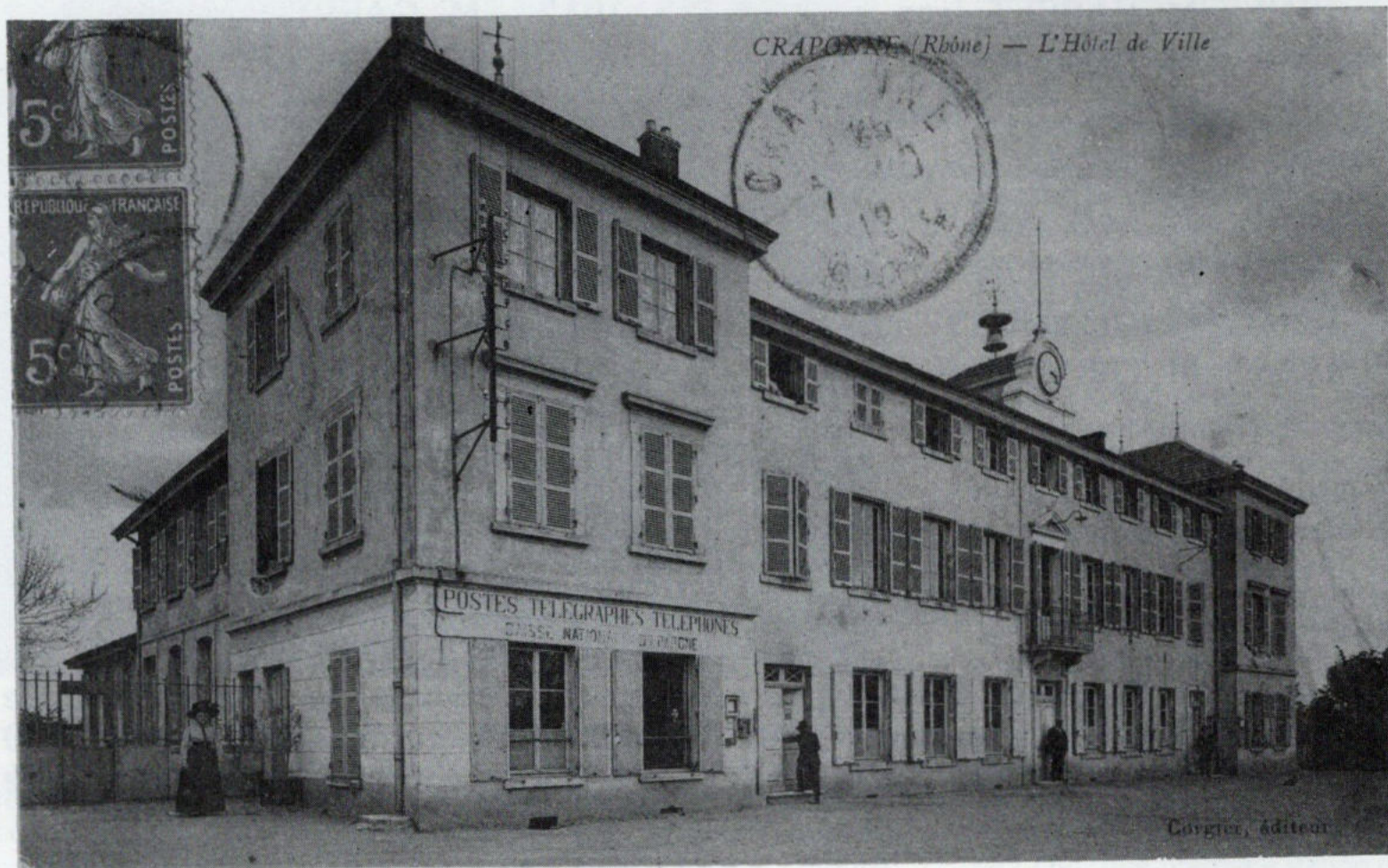
Le Conseil Municipal de Grézieu essaie de s'opposer encore : le 5 septembre 1836, il conteste les limites des 2 communes mais sans résultat.

Le 28 septembre 1836, le Préfet fait savoir que les 91 électeurs **censitaires** de Craponne (les plus imposés de la commune), éliront les 12 membres de leur Conseil Municipal entre le 1er et le 30 avril 1837.

Il nomme aussi, Monsieur Etienne BONJOUR propriétaire, Maire intérimaire et Monsieur François BOIRIVENT Adjoint, pour faire la liste des électeurs avec l'aide du Percepteur et des répartiteurs des contributions directes.

Le 29 décembre 1836, le Préfet avertit le Maire de Grézieu que M. BONJOUR Etienne a été nommé Maire et que la commune de CRAPONNE existera de fait dès le 1er janvier 1837.

Enfin, le 14 mai 1837, M. BOIRIVENT François est élu Maire. Le lieu-dit Craponne était vraiment devenue une commune. Les soucis d'une commune toute nouvelle commencent. Il s'agit de construire une école, une maison commune, etc ... et les maires suivants auront la charge de développer CRAPONNE.



1837	M. BOIRIVENT François	1904	M. BERGEAY Pierre
1848	M. RAPPET Jean	1912	M. GARBIT Augustin
1868	M. BONNANT	1919	M. MESTRALET
1870	M. GILLET Pierre	1924	M. BERGERON Jean
1874	M. CAZOT Claude	1941	M. LANGLOIS Louis
1876	M. PUY Jean	1944	M. DELAVILLE Théophile
1891	M. CLARON	1945	M. ROIRET Auguste
1894	M. CHAMBRY	1971	M. LANGLOIS Paul
1896	M. DROGUE François	1977	M. BADOR Etienne

Craponne grandira, se peuplera et travaillera de plus en plus dans la Blanchisserie. Il connaîtra aussi la présence des Autrichiens en 1870 et donnera beaucoup de ses concitoyens à la défense du pays durant la 1ère guerre mondiale.

Cependant Craponne saura, comme beaucoup de communes, fêter la victoire le 9 mai 1920 et s'amuser pour oublier le travail. La fête des Blanchisseurs de 1930 fut de grande envergure. Enfin Craponne célèbre le centenaire de la commune le dimanche 2 mai 1937.

Le Président HERRIOT y fit alors ce discours historique.

Une conférence historique de M. Edouard Herriot



— Craponne, dit-il, a dû connaître ses premiers établissements à l'époque même où Lyon fut fondée. Le Sénat romain, à ce moment-là, organisait une nouvelle province. Lui qui connaissait à merveille la politique et l'administration, il s'est contenté de fonder deux villes seulement, l'une au coude du Rhin près de l'endroit où s'élève Bâle aujourd'hui — les Romains avaient compris que le danger pour la Gaule viendrait de par là, et ils avaient prévu juste, en prenant leurs précautions contre les barbares qui nous ont valu tant d'invasions — l'autre, sur le Rhône. Ce fut Lyon qui eut une garnison, des monnaies et un palais impérial. Je vous engage, à ce propos, à visiter les fouilles que nous

avons entreprises sur le coteau de Fourvière où nous avons découvert non seulement un magnifique théâtre, mais encore des traces probablement du palais des empereurs; enfin, toutes proportions gardées, on peut voir à Lyon quelque chose d'analogue à ce que l'on trouve à Rome.

« Si les Romains créaient peu de villes, ils organisaient en revanche d'admirables réseaux de routes. Ainsi Lyon était-il au centre d'un carrefour. Il y en avait une qui, par la province, s'en allait vers la Méditerranée et vers Rome. Une autre, dans la direction du nord gagnait Boulogne — ce qui permit de descendre en Grande-Bretagne — et cette route-là avait un embranchement vers la frontière de l'Est. Une autre route encore, de Lyon à Saintes. Tout partait de la ville haute, de l'actuel quartier de Saint-Just. Les tombeaux que l'on voit maintenant sur la place de Trion ont été trouvés en bordure de la route qui, partant de Lyon, allait en direction de Bordeaux.

« Nous circulons encore sur ces itinéraires. Mais les Romains, à proximité de leurs routes, installaient des camps, des garnisons. Il en existait en Normandie, dans le Morvan. Craponne était, à côté de Lyon, une première station de protection vers Bordeaux et Saintes ... ».

M. Herriot, faisant allusion à certains vestiges antiques qui sont sur le territoire de la commune de Craponne, poursuit:

— Les Romains travaillaient bien. Ils travaillaient logiquement et avec une parfaite connaissance des lieux et des besoins des populations. Il n'y a qu'à voir ce qui nous reste de leurs aqueducs. Vous possédez à Craponne des traces de ces constructions magnifiques. Vous voyez que si la naissance officielle de votre commune date de 1836, il y eut ici des établissements urbains bien auparavant.

La conférence glisse rapidement sur la période féodale : les archevêques de Lyon avaient dressé des potences à Craponne pour les mauvais sujets — qui n'étaient vraisemblablement pas du pays, dit-il en souriant — en arrivant à la Révolution :

— Certains ont prétendu que la guillotine avait été dressée pendant la terreur à Craponne. Rien n'autorise à le croire. Il n'y a jamais eu, à ma connaissance, que deux guillotines dans le département de Rhône-Loire : l'une à Feurs, l'autre à Lyon, qui fit tomber seize cent quatre-vingt-six têtes.

« Puis ce fut le XIX^e siècle avec ses industries et sa tranquillité relative. Et, à cette époque, l'établissement de cette République à laquelle Craponne a été toujours profondément attachée. »



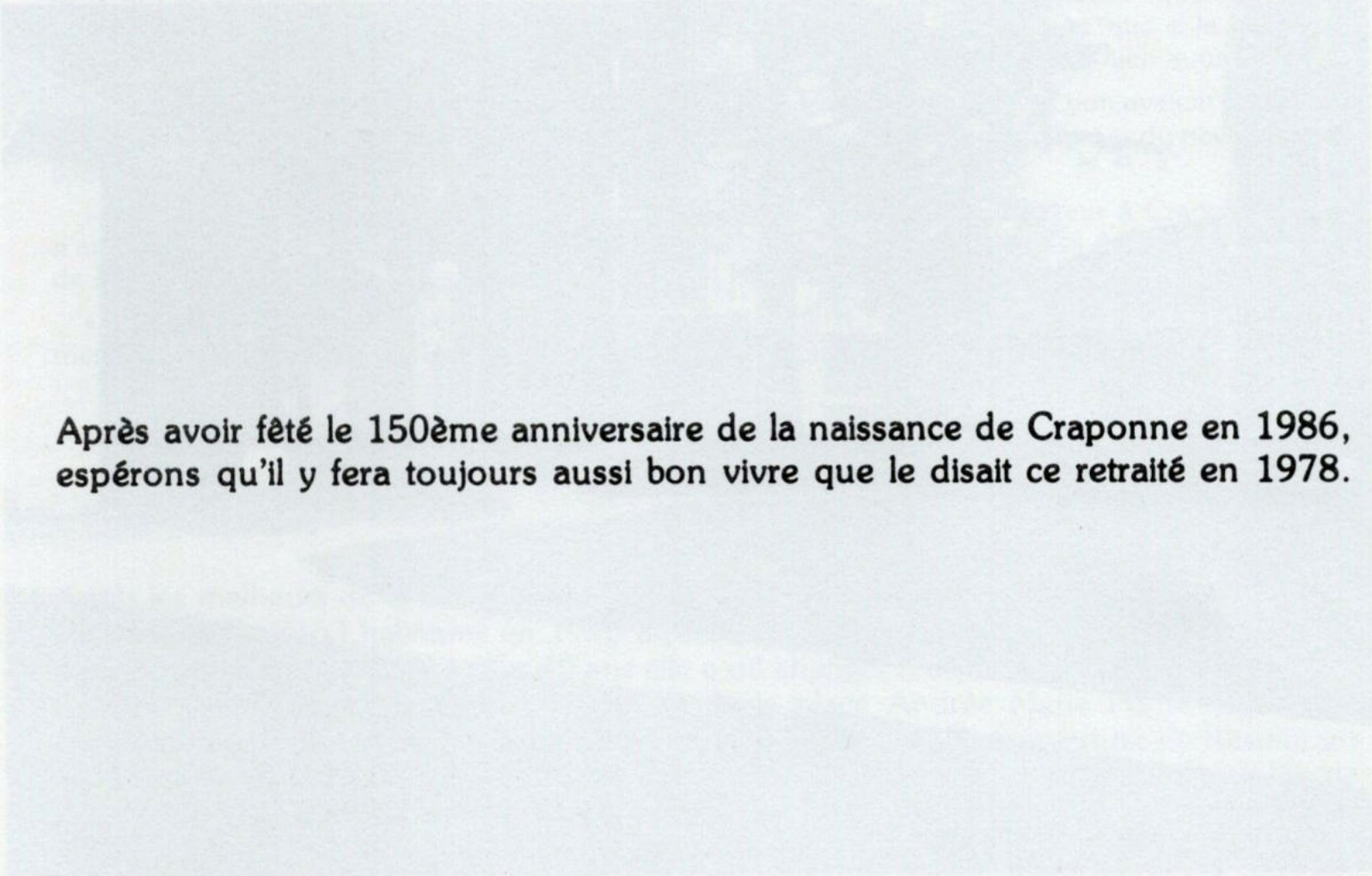
Après les malheurs de la 2^{ème} guerre mondiale, Craponne connaît un essor considérable. En passant de 2163 habitants en 1946 à près de 6000 aujourd'hui, la commune a dû se développer et se moderniser ! En 40 ans elle a dû changer d'aspect d'année en année avec l'aménagement du stade Neveu (1950) et de la place Andrée Marie Perrin (1953), la construction de l'hôtel des postes et de la nouvelle église (1955), l'ouverture du Restaurant Municipal (1960), l'installation du Centre Médico-Social (1967), la construction de l'école maternelle des Terres Plates (1972), du collège Jean Rostand (1973), des écoles maternelles et primaires de la Tourette (1978), du gymnase (1979) et enfin celle de la Résidence des Personnes Agées (1984). L'aménagement de la salle Gaston Rébuffat (1985) met un terme provisoire au développement de notre commune.

Hommage à Croquepine



Et de la patience autour des bancs
Surtout vers celui de Marius Berger
Qui ne fait rien que de crier.

J.G. Nabokov
Bulletin Municipal de 1978



Après avoir fêté le 150ème anniversaire de la naissance de Craponne en 1986, espérons qu'il y fera toujours aussi bon vivre que le disait ce retraité en 1978.

Hommage à Craponne

Craponne, mon bon Craponne
Après 40 ans d'évasion
Je te retrouve à l'occasion
De ma retraite bien sûr
Etant déjà d'un âge mûr
Je t'ai retrouvé bien changé
Une véritable petite cité
J'ai retrouvé en Monsieur le Maire
Un vieil ami de cette terre
Où comme moi il est né
Et à laquelle il s'est donné
Messieurs les adjoints et conseillers
Avec qui il fait bon se trouver
Un secrétaire de Mairie charmant
Qui tient de son maire naturellement
Mes conscrits et mes conscrites
Tous toujours aussi gentils
J'ai retrouvé beaucoup de copains
Avec qui l'on boit un pot de vin
Hélas il y a des absents
Qui sont partis éternellement
Il y a toujours le café de la Gare
Mais bien sûr il n'y a plus de gare
Par contre il y a une belle place
Avec de très grands espaces
Et aussi un beau marché
Où l'on peut vraiment tout acheter
Avec des sous évidemment
Et de la patience autour des bancs
Surtout vers celui de Marius Berger
Qui ne fait rien que de crier.

Il y a aussi un P.M.U.
Où on y est très bien reçu
L'ancien café de la Mairie
S'appelle maintenant «Chez Sylvie»
Il y a encore le cercle agricole
Où l'on y parle que de bricoles
Avec son gérant «Titi»
Que dire encore ce que j'ai trouvé
Serait trop long à expliquer
Vous Craponnois
Savez mieux que moi
Que ce pays déjà charmant
Est devenu un enchantement
Et je remercie de tout cœur
Ceux qui ont fait mon bonheur
De me faire revenir dans mon pays
Où je finirai ma vie
Avec ma charmante compagnie
En espérant que M. Barre
Nous «foutra» pas trop de coups de barre
A nous petits retraités
Qui ne pouvons plus guère payer
Et c'est ainsi que je termine
Ne trouvant vraiment plus de rimes
En rendant hommage à Craponne
Ainsi qu'à tous ses gones.

J.G., Retraité.

(Bulletin Municipal fin 1978).

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Archives départementales du Rhône
Archives municipales de Craponne
Archives du Progrès de Lyon
Histoire de Lyon de Paradin
Ouvrages Groupe de Recherche et d'Etude de l'Histoire de Craponne
Bulletins municipaux
Documents divers H. Robert.

SOMMAIRE

Présentation	4
Programme	6
Historique	8
Décret	14
Conclusion	22
Hommage	23
Sources	24

Peinture de couverture : KES

Directeur de Publication :
Mme Thérèse GALLIANO,
Présidente du Comité du
150ème anniversaire

Dépôt légal n° 25

IMPRIMERIE CAYROL BRINDAS

N° 00045

